

## **RELEVÉ DE DECISIONS**

Présidente de séance :

Camille Prunet, directrice du département

Présent(s) : Isabelle Alzieu, Emma Attias, Brice Genre, Carole Hoffmann, Hélène Virion, Camille Prunet, Jacky Merit

Représenté(s) : Fabienne Denoual, Sophie Lécole-Solnychkine

Le conseil,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts de l'université,

Vu les statuts du département Arts plastiques – Design,

**Après avoir délibéré, décide :**

*DECISION n°1 : Convention Odysud / Master Création numérique*

Résultat du vote :

Membres du conseil : 10

Présents et représentés : 9

Suffrages valablement exprimés :

Pour : 9 voix / Contre : 0 voix / Abstention : 0 voix / NPPV : 0

**La convention est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

*DECISION n°2 : Liste CEV*

Résultat du vote :

Membres du conseil : 10

Présents et représentés : 9

Suffrages valablement exprimés :

Pour : 9 voix / Contre : 0 voix / Abstention : 0 voix / NPPV : 0

**La liste de CEV en arts plastiques est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**



Toulouse, le 10 février 2025



Camille Prunet  
Directrice du département